

5 Janvier 2019 -

TREMBLAY-LES-VILLAGES ■ Les élus demandent des subventions pour réaliser des travaux

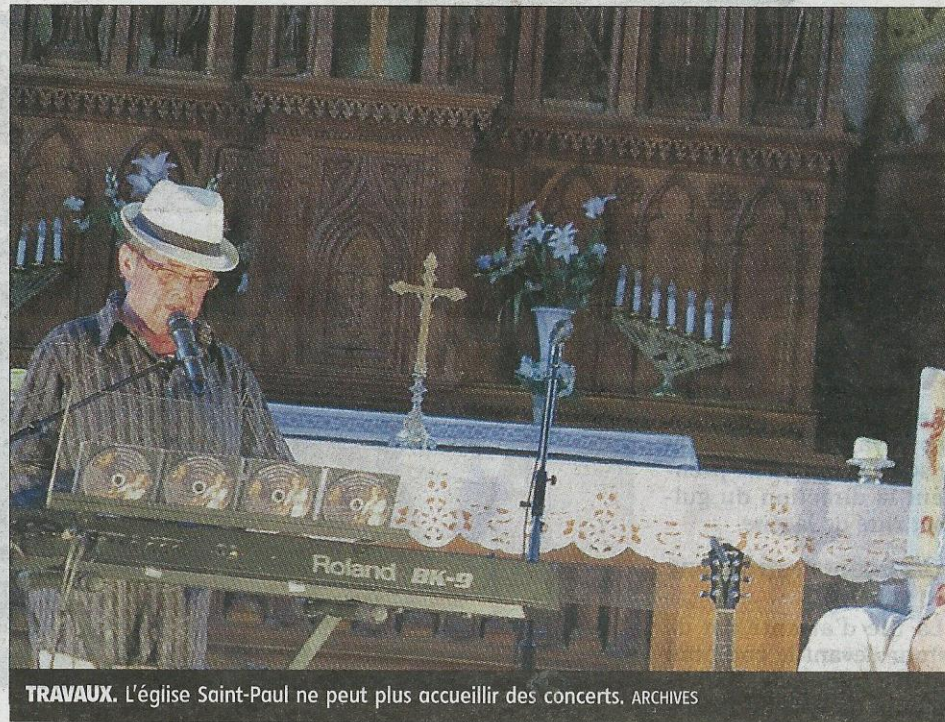
L'église a besoin d'être rénovée

On a parlé finances lors du dernier Conseil de Tremblay-les-Villages. Les élus ont fait plusieurs demandes de subventions pour aider à réaliser des travaux.

Lors du dernier Conseil municipal de Tremblay-les-Villages, les élus, dans le cadre de la section finances, ont demandé des subventions auprès de plusieurs organismes, FDI (fonds départemental d'investissement), DETR (dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour aider aux financements de travaux de sécurité et d'économie d'énergie, d'aires de jeux et à l'église de Tremblay centre-bourg.

Le chœur de l'église est fissuré

1 Église de Tremblay. Il apparaît urgent de procéder à la restauration du chœur de l'église Saint-Paul de Tremblay qui présente des fissures. Les travaux sont estimés à



TRAVAUX. L'église Saint-Paul ne peut plus accueillir des concerts. ARCHIVES

250.855 € (HT). Les élus vont solliciter des subventions pour la restauration de l'église de Tremblay.

Le montant des travaux est de 250.855 €. Les élus sollicitent une aide de 15.000 € de la part du Conseil départemental. L'autofinancement et emprunt seraient de 235.885 €. Au vu des coûts

importants de la réparation, Christelle Minard, la maire, suggère de passer une convention avec la fondation du patrimoine dans le but d'organiser une souscription publique. Les élus votent pour à l'unanimité.